



**Procès-verbal de la réunion du
Conseil d'Administration des Scouts du District d'Ottawa
Le 26 février 2007 au 123 Beechwood
Final**

Étaient présents : Denis Cadieux, Paul-Jean Leclair, Pierre Deschamps, Alexandre Bergeron, Valancia Béland, Gérald Lajeunesse, Luc Cadieux, Daniel Jobin

Étaient absents : André Tanguay, Yvan De Theux, Jean-Yves Fortin, Pierre-Alain Bujold, Bernard Potvin, Annick Gauvin-Fleurant

- 1 Bienvenue** : Le vice-président, Pierre Deschamps souhaite la bienvenue à tous les membres.
- 2 Prière Scoute** : Le vice-président, Pierre Deschamps, invite Paul-Jean Leclair à réciter la prière scoute.
- 3 Révision de l'ordre du jour** : Proposé par Luc Cadieux et appuyé Denis Cadieux, l'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.
- 4 Approbation du procès-verbal de la dernière réunion**: le procès-verbal est approuvé tel que proposé par Denis Cadieux et appuyé par Alexandre Bergeron, adopté à l'unanimité.
- 5 Suivi de la dernière réunion** :
 - **Restructuration – rapport de sous-comités**
Système de gouvernance et mandat : non applicable
Service aux membres : Tableau des items de projet recommandé
Communication et recrutement : non applicable
Restructuration : non applicable
Comité finance et camp : non applicable
 - **États financiers** :
 - Les états des résultats des Scouts et de Scogestion ont été présentés représentant l'année 2007 depuis le 1^{er} janvier.
 - **Budget 2007 pour approbation** :

Il est proposé par Daniel Jobin et appuyé par Luc Cadieux que le budget des Scouts du district d'Ottawa 2007 soit approuvé tel que proposé.

Adopté à l'unanimité

- **Disponibilité des procès-verbaux CA et AGA sur le web** :

Il est proposé par Daniel Jobin et appuyé par Alexandre Bergeron que les procès-verbaux approuvés des conseils d'administration et de l'assemblée générale annuelle des Scouts du district d'Ottawa puissent être disponibles sur le site internet à l'exception des sujets à huit clos.

Adopté à l'unanimité

- **Disponibilité des états financiers sur le web :**

Il est proposé par Pierre Deschamps et appuyé par Alexandre Bergeron que les états financiers approuvés des Scouts par la firme comptable puissent être disponibles sur le site internet.

Adopté à l'unanimité

- **Recommandations à moyen terme :** voir annexe 1

- **Politique kilométrage :**

S'assurer que nous sommes en règle avec Revenu Canada et nous pourrions, par la suite, émettre des reçus d'impôt. Nous pourrions également donner des reçus d'impôt pour les réunions régulières sous l'approbation du commissaire de district.

6 Sollicitation / fondation d'unité :

Sans objet

7 Cotisation du Co-jam :

On l'invite au prochain CA avec son budget et on pose les questions appropriées. On ne prend pas de décision avant la prochaine réunion.

8 Président du comité de candidature :

Il est proposé par Denis Cadieux et appuyé par Pierre Deschamps que le président du comité de candidature soit Luc Cadieux tel que le stipule les règlements généraux.

Adopté à l'unanimité

9 Présence lors de l'AGA de l'ASC :

Il est proposé par Daniel Jobin et appuyé par Alexandre Bergeron que lors de la prochaine AGA de l'ASC à Montréal les 31 mars et 1^{er} avril prochain, les représentants soient Denis Cadieux et Valancia Béland.

Adopté à l'unanimité

10 Résolution MELS :

Il est proposé par Luc Cadieux et appuyé par Daniel Jobin que nous respecterons les engagements suivants pour la subvention que nous obtiendrons du Ministère de l'éducation, du loisir et du sport. Voir en annexe 2 pour les engagements.

Adopté à l'unanimité

11 Autres points de décision :

- a. Soirée des bénévoles
 - i. La soirée des bénévoles aura lieu au club de golf Meadows et les billets sont en vente au coût de 30\$ chacun. Nous sommes à la recherche de contacts pour remettre des cadeaux lors de cette soirée.
- b. Date de convocation et fin de mandat
 - i. Nous avons envoyé la convocation pour les membres et la date limite pour les candidatures est le 14 mars 2007

12 Rapport du Commissaire de district

- Rond-point pionnier était un succès
- Aucun problème majeur

13 Rapport VP au camp

- Les opérations avancent au camp
- Embauche des employés pour l'été

14 Rapport Directrice générale

- Lettre remerciement pour dons
- Négociation avec le Jam sur plusieurs points
- MAJ internet bien commencé
- Lettres de sollicitation et subvention envoyées
- Représentation festival des sucres au mois de mars
- Bail AMS réglé
- Courriel aux écoles pour le camp et pour journée de BP
- Semaine de camp de vacances au camp au mois de juillet
- Visite des comptable semaine du 12 février

15 Autres points d'information

16 Levée de la réunion

Sur proposition de Daniel Jobin et appuyé par Luc Cadieux, la réunion se termine. La prochaine réunion sera fixée au 26 mars 2007

Annexe 1

Recommandations à moyen terme

	Recommandation	Responsable	Échéancier
1	Avoir la présence d'un sauveteur au camp	Comité du camp	Été 2007
2	Créer un catalogue virtuel pour le magasin scout	DG	Non envisageable pour le moment
3	Créer une banque en ligne de pastorales avec un guide de comment faire une pastorale. Des exemples existent déjà : http://www.scoutsmm.qc.ca/public/spirituel/index.html http://www.jeunescathos.org/v2 /http://pages.usherbrooke.ca/resscout/pastorale.htm	Commissariat	
4	Créer un kit de départ pour des nouvelles unités	Commissariat	
5	Formation : Chaque nouveau membre est évalué en fonction de ses compétences déjà acquises, on lui attribue des équivalences ensuite on établit avec le membre un plan de formation	Commissariat	
6	Mettre plus d'emphase sur le côté pratique de la formation	Commissariat	
7	Formation en ligne ou par correspondance	Commissariat	
8	Le comité de décoration devra être proactif, devrait monter des dossiers pour nommer des scouts à des distinctions communautaires (ex Ordre du Canada, prix d'entraide...) et ainsi augmenter notre visibilité	Commissariat	
9	Le comité de décoration devra s'assurer de nommer des gens tous les ans pour les prix remis par la Gouverneure Générale et soumettre des candidatures à tous les autres prix pertinents pour augmenter notre visibilité	Commissariat	
10	Répertoire électronique de contacts diffusé pour chaque unité	DG	Réalisé
11	Mise à jour de l'annuaire, possiblement le rendre en partie disponible en ligne	DG	Non envisageable pour le moment

Recommandations à long terme

	Recommandation	Responsable	Échéancier
1	Adresser les enjeux du multiculturalisme	Comité restructuration	
2	Développer une plate-forme de recrutement pour les éclaireurs et pionniers potentiels	Commissariat	

Annexe 2 :

Nous nous engageons :

- à utiliser les sommes reçues aux fins pour lesquelles elles seront versées. **Aucun changement ne pourra être apporté** à leur utilisation, à moins d'avoir **obtenu** une autorisation écrite spéciale des autorités concernées du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ;
- à prendre les mesures nécessaires pour accueillir des personnes défavorisées financièrement pour un minimum d'au moins 20 % de l'ensemble des nuitées admissibles (comme cela est défini au point 1.3 du Guide) comprises entre le deuxième vendredi de juin et le deuxième lundi de septembre 2007 ;
- à veiller à ce que toutes les exigences du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport soient respectées intégralement ;
- à permettre au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, ou à toute personne autorisée par lui, d'examiner les registres, dossiers, engagements et comptes relatifs à nos opérations financières et de prendre copie de tous les documents jugés nécessaires, tels que bail, contrat, titre de propriété, hypothèque, etc. ; à nous conformer au règlement sur les subventions à des fins de construction qui stipule que toute subvention de 50 000 \$ ou plus allouée à des fins de construction est assujettie à la condition que tout contrat pour l'exécution des travaux ne soit adjugé qu'après demande de soumissions ;
- à indiquer, dans toute publicité et sur tout document d'information ou de promotion destinés à nos usagers ou au public, la participation financière du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ;
- à informer le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport au moment de la cessation des activités ou à la dissolution de notre organisme et à transmettre nos actifs et nos droits à un organisme à but non lucratif poursuivant des fins similaires et agréé par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, dans la mesure où nos créanciers ne sont pas lésés.